

PARLEMENT EUROPÉEN

1999



2004

Document de séance

19 septembre 2002

B5-0514/2002

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

conformément à l'article 42, paragraphe 5, du règlement

déposée par Carles-Alfred Gasòliba i Böhm, Marieke Sanders-ten Holte et
Willy C.E.H. De Clercq,

au nom du groupe ELDR

sur le Mercosur

Résolution du Parlement européen sur le Mercosur

Le Parlement européen,

- vu ses résolutions antérieures sur l'Amérique latine, et notamment celles du 15 novembre 2001 sur un partenariat global et une stratégie commune pour les relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine et du 15 mai 2002 sur le deuxième sommet euro-latino-américain et des Caraïbes,
 - vu la déclaration politique reprise dans l'engagement de Madrid adoptée par le deuxième sommet des chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne, d'Amérique latine et des Caraïbes,
 - vu les rencontres qui ont eu lieu entre la Troïka de la Communauté et les pays membres du Mercosur,
- A. considérant que les économies du Mercosur, en particulier les petites d'entre elles, ont été durement touchées par la crise dont l'Argentine a été victime, qu'elles sont prises dans une spirale périlleuse et que cette situation les rend vulnérables à la corruption,
- B. considérant que les droits sociaux et économiques fondamentaux des populations concernées sont gravement compromis,
- C. considérant que l'UE est un partenaire commercial important du Mercosur et le principal investisseur direct dans la région et qu'elle négocie en ce moment avec le Mercosur un nouvel accord birégional d'association et de libre-échange qui devrait être conclu en 2003,
- D. considérant que la bonne gouvernance compte parmi les préalables d'un développement économique et social durable,
1. déplore vivement la crise politique, économique et sociale que traverse l'Argentine, de même que les répercussions de celle-ci sur d'autres pays du Mercosur;
 2. invite les pays du Mercosur concernés à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour sortir de l'impasse économique et sociale dans laquelle ils se trouvent pour l'heure;
 3. est d'avis que la stabilité de ces économies a également eu à pâtir des mouvements de capitaux et reconnaît la nécessité d'apporter rapidement une solution à l'inquiétante crise de l'endettement;
 4. note le traitement différent réservé aux quatre membres du Mercosur par le Fonds monétaire international (FMI), dont l'efficacité en la matière a suscité quelques critiques;
 5. demande un renforcement du processus d'association, qui devrait promouvoir le développement des pays du Mercosur et contribuer à la réduction des disparités entre

ceux-ci et l'UE;

6. rappelle qu'il s'est engagé à ce que soit créée d'ici à 2010 une zone économique de libre-échange euro-latino-américaine;
7. demande un renforcement et un approfondissement du dialogue politique mené avec les pays du Mercosur sur les questions d'intérêt mutuel relevant de préoccupations internationales, notamment la promotion et la sauvegarde des droits de l'homme, la démocratie, la bonne gouvernance et l'État de droit, la prévention des conflits, la lutte contre le trafic des drogues, le blanchiment de l'argent et la criminalité connexe;
8. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements des pays d'Amérique latine, à l'OMC, au FMI, à la Banque mondiale et aux Nations unies.